



## Règlement du Vide ta chambre – Association l'Envolée « Ensemble de Volontaires Ouvrant L'horizon des Enfants de l'Ecole

### 1. Date

Le Vide ta chambre organisé par l'association coopérative scolaire de l'école de Dannemarie-sur-crête/Velesmes-Essart se tiendra le **dimanche 8 novembre 2026**.

---

### 2. Lieu

L'événement se déroulera à Dannemarie sur crête :

- **Salle polyvalente, rue des fins, 25410 DANNEMARIE -SUR-CRETE**
- 

### 3. Horaires

- **Installation des exposants** : 7h30 – 8h30
  - **Ouverture au public** : 8h30 – 13h30
  - **Démontage** : 13H30 – 14h30
- 

### 4. Conditions de participation

- **Les exposants** doivent signer une **attestation sur l'honneur** jointe au formulaire d'inscription, confirmant qu'ils participent à titre occasionnel, conformément à la réglementation en vigueur.
  - Tous les exposants s'engagent à :
    - **Respecter** la sécurité, l'ordre public et l'hygiène du lieu.
    - **Honorer leur présence et rester jusqu'à l'heure officielle** de fin du Vide ta chambre (13H30).
    - Présenter une **pièce d'identité valable** à la demande des autorités de contrôle (DGCCRF, police municipale, gendarmerie).
- 

### 5. Tarifs et emplacements

- **8 €** l'emplacement comprenant : 1 table de 1.8m, 1 chaise
- Le stand est fourni nu.

→ Les exposants sont encouragés à relayer la communication de l'événement sur leurs réseaux sociaux.

**Électricité** : éclairage de la salle (intérieur). Pas de branchement possible pour les stands.

---

#### **6. Conditions d'annulation**

- Annulation par l'association : remboursement intégral.
  - Absence d'un exposant sans prévenir : aucun remboursement
- 

#### **7. Inscriptions**

- L'inscription se fait via le **formulaire d'inscription**, accompagné :
    - d'un **chèque** à l'ordre de L'Envolée, à envoyer à Adeline Alvès-Coutinho, 4 lotissement aux crayes, 25410 Dannemarie sur crête
  - L'inscription est **ferme et définitive** à réception du règlement.
  - Un **mail de confirmation** sera envoyé aux exposants inscrits.
- 

#### **8. Responsabilité**

- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou dommage matériel survenu pendant le vide ta chambre.
  - Chaque exposant reste responsable de son stand, de ses biens et de ses produits.
- 

**Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation : chaque participation contribue aux actions de L'Envolée et aux projets de nos enfants.**

#### ***Association l'Envolée***

*Siege social à l'Ecole Primaire Dannemarie-sur-crête/Velesmes-Essart  
1 rue du quetis, 25410 DANNEMARIE SUR CRETE  
Contact : l\_envolee@hotmail.fr*